

Exercer les compétences santé, sécurité et conditions de travail

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Identifier les enjeux et les obligations en matière de santé et sécurité au travail.
- Repérer et analyser les risques professionnels.
- Utiliser des méthodes d'analyse des situations de travail.
- Comprendre la démarche d'évaluation des risques professionnels et le document unique.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques professionnels.
- Formuler des propositions de prévention adaptées aux situations rencontrées.

Public Visé

Représentants du personnel membres du CST
Représentants de la collectivité siégeant au CST
Nouveaux élus ou nouveaux désignés au sein du CST
Membres du CST souhaitant mieux maîtriser leur mandat

Pré Requis

Prérequis pédagogiques : Etre membre du Comité Social Territorial ou amené à siéger au sein de l'instance.
Prérequis techniques : En classe virtuelle, disposer d'un ordinateur par personne, d'une connexion internet stable, d'un navigateur compatible, d'une webcam et d'un micro.

Objectifs pédagogiques

Identifier les enjeux et les obligations en matière de santé et sécurité au travail.
Repérer et analyser les risques professionnels.
Utiliser des méthodes d'analyse des situations de travail.
Comprendre la démarche d'évaluation des risques professionnels et le document unique.
Contribuer à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques professionnels.
Formuler des propositions de prévention adaptées aux situations rencontrées.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports juridiques et méthodologiques
- Échanges d'expériences entre participants
- Études de cas issues des collectivités territoriales
- Travaux en sous-groupes
- Analyse de documents
- Simulations et mises en situation
- Les stagiaires disposent de supports documentaires accessibles via PADLET.
- Un accompagnement pédagogique est assuré pendant la formation par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur, favorisant les échanges, les apports méthodologiques et l'adaptation aux besoins exprimés.

Qualification Intervenant.e.s

Professionnel de la prévention

Parcours pédagogique

JOUR 1 – Les fondamentaux de la santé et sécurité au travail.

Les enjeux de la prévention

- Les enjeux humains, organisationnels, financiers et réglementaires
- Les responsabilités de l'employeur territorial
- Les droits et obligations des agents
- Les principes généraux de prévention

Les acteurs de la prévention

- Autorité territoriale
- Encadrement
- Assistant et conseiller de prévention
- Agents
- Service de médecine du travail
- ACFI
- Centre de gestion
- Organismes ressources

Les risques professionnels dans les collectivités territoriales

- Danger, risque et situation dangereuse
- Accident de service et maladie professionnelle
- Les principales familles de risques :
 - . risques liés à l'activité physique ;
 - . risques chimiques ;
 - . risques biologiques ;
 - . risques routiers ;
 - . risques psychosociaux ;
 - . risques liés aux équipements et aux locaux.

Exercices et mises en pratique

- Analyse de situations professionnelles.
- Identification des dangers et des risques.

JOUR 2 – Analyser les situations de travail

Les principes de l'analyse des situations de travail

- Travail prescrit et travail réel
- Les déterminants de l'activité de travail
- L'identification des facteurs de risque
- La recherche des causes

Les outils d'analyse

- Observation du travail
- QQQQCP
- ITAMAMI
- Sensibilisation à l'analyse des causes

Études de cas

- Analyse de situations rencontrées dans les collectivités.
- Identification des facteurs de risque.
- Élaboration de propositions d'amélioration.

JOUR 3 – Participer à l'évaluation des risques et à l'amélioration des conditions de travail

La démarche d'évaluation des risques professionnels

- Les objectifs de l'EVRP
- Les différentes étapes de la démarche
- L'identification et la hiérarchisation des risques
- Le plan d'actions de prévention
- Le suivi des actions engagées

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

- Finalité et contenu
- Mise à jour
- Exploitation des résultats
- Contribution des représentants aux démarches de prévention

Prévention et amélioration des conditions de travail

- Prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)
- Prévention des risques psychosociaux
- Développement d'une culture de prévention

Cas pratique de synthèse : À partir d'une situation de travail :

- Repérer les risques
- Analyser les causes
- Hiérarchiser les priorités
- Proposer des actions de prévention
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail

Les + métier

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Nature des travaux demandés

Un travail d'intercession d'analyse de situations de travail sera demandé aux stagiaires

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

De 3 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **1 420.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **1 310.00**



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Offre & Qualité pédagogique

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org